

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 51 -2017

Nombre de Conseillers : 10

Séance du 30 NOVEMBRE 2017

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mille dix-sept le jeudi 30 novembre à 18h 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 23 novembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, M. MEYSSONNIER Gérard. Mme TRUCH Céline

Absents excusés : M. POUILLARD Pierre donne pouvoir à Mme STEFANI Noëlle.

Absent non excusé : M. FAURE Jean Claude

Secrétaire de séance : M. Gérard MEYSSONNIER

Objet : Décision Modificative N°1: frais d'études du PLU à intégrer au compte 202

Le Maire expose à l'assemblée explique qu'il y a lieu de transférer le montant des frais d'études pour le PLU du 2031 vers le compte 202 comme suit :

Désignation des articles		Crédits à modifier	
N°	Intitulé	Recettes	Dépenses
202-041	Dépenses		12 737.40
202-041	Dépenses		9 730.34
202-041	Dépenses		724.69
2031-041	Recettes	12 737.40	
2031-041	Recettes	9 730.34	
2031-041	recettes	724.69	

Le Maire invite le Conseil à modifier les crédits ci-dessus.

Le Conseil après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la modification de ces crédits.

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 30.11.2017



Le Maire
Rémi COSTORIER

